

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NARBONNE - 1104 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/12/2024 - 5241 - 2010 B 00299 - 522 866 425 - O2 CONSULT

2024/5241 ✓
du 13/12/2024 ✓

LC CONSEIL
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NARBONNE

Reçu le 09 DEC. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NARBONNE
Reçu le 09 DEC 2024

SARL O2 CONSULT
3 rue d'Orion

11100 NARBONNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation</i>	1
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	2
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	3
----- <i>B I L A N</i> -----	5
<i>Détail de l'Actif</i>	6
<i>Détail du Passif</i>	7
----- <i>G E S T I O N</i> -----	8
<i>Détail des Soldes Intermédiaires 5 périodes</i>	9
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	11
<i>Analyse fonctionnelle du bilan</i>	12
----- <i>A N N E X E</i> -----	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Créances et Dettes</i>	15
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	16
----- <i>E T A T S F I S C A U X</i> -----	17
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	18
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	19
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	20
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	21
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	22
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	23
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	25
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	26
<i>BIC - Déclaration 2065 Ter-BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	27
<i>Taux réduit IS page 1</i>	28

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL O2 CONSULT**, pour l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	3 212 euros
Chiffre d'affaires :	55 388 euros
Résultat net comptable :	1 864 euros

Fait à BEZIERS
Le 13/05/2023

Jean-Christophe LOPEZ
Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2022

**Compte
de
Résultat**

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	55 388	100,00	35 349	142,26	20 039	56,69
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	55 388	100,00	24 849	100,00	30 539	122,90
Production vendue Services FRANCE	55 388	100,00	24 849	100,00	30 539	122,90
70610000 PRESTATIONS FORMATION	55 388	100,00	24 849	100,00	30 539	122,90
Montant net du chiffre d'affaires	55 388	100,00	24 849	100,00	30 539	122,90
Subventions d'exploitation			10 500	42,26	(10 500)	-100,00
74010000 FOND DE SOLIDARITE COVID 19			10 500	42,26	(10 500)	-100,00
Total des charges d'exploitation	54 651	98,67	27 386	110,21	27 265	99,56
Autres achats et charges externes	13 842	24,99	8 002	32,20	5 840	72,99
60630000 PETITS EQUIPEMENTS	38	0,07	50	0,20	(12)	-23,37
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			146	0,59	(146)	-100,00
61611000 ASSURANCE S' PRET	49	0,09	45	0,18	4	9,09
62260000 HONORAIRES	1 490	2,69	1 447	5,82	43	3,00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	5	0,01	48	0,19	(44)	-89,96
62310000 PUBLICITE	207	0,37	69	0,28	138	200,00
62340000 CADEAUX CLIENTS	375	0,68	192	0,77	183	95,16
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	9 190	16,59	2 357	9,49	6 833	289,92
62570000 RECEPTIONS	1 608	2,90	2 592	10,43	(984)	-37,96
62610000 LA POSTE	104	0,19			104	
62750000 FRAIS BANCAIRES	725	1,31	786	3,16	(62)	-7,84
62751000 COMMISSIONS DOSSIER PGE	50	0,09			50	
62810000 COTISATIONS			269	1,08	(269)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	306	0,55	384	1,55	(78)	-20,31
63511000 C.E.T.	306	0,55	384	1,55	(78)	-20,31
Salaires et traitements	40 500	73,12	19 000	76,46	21 500	113,16
64400000 REMUNERATION EXPLOITANT	40 500	73,12	19 000	76,46	21 500	113,16
Autres charges de gestion courante	3	0,01			3	N/S
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	3	0,01			3	N/S
Résultat d'exploitation	737	1,33	7 963	32,05	(7 226)	-90,75
Total des produits financiers						
Total des charges financières	111	0,20	160	0,65	(49)	-30,61
Intérêts et charges assimilées	111	0,20	160	0,65	(49)	-30,61
66116000 INTERETS S' PRET	67	0,12	112	0,45	(45)	-39,91
66160000 INTERETS BANCAIRES AGIOS	44	0,08	49	0,20	(5)	-9,27
Résultat financier	(111)	-0,20	(160)	-0,65	49	30,61
Résultat courant avant impôts	625	1,13	7 803	31,40	(7 177)	-91,98

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits exceptionnels	2 457	4,44			2 457	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 457	4,44			2 457	
77180000 PDT S EXCEPT. / OP. GESTION	2 457	4,44			2 457	
Total des charges exceptionnelles	1 218	2,20			1 218	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 218	2,20			1 218	
67120000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	202	0,36			202	
67180000 CHARG. EXCEPT. / OP. GESTION	1 016	1,84			1 016	
Résultat exceptionnel	1 239	2,24			1 239	
Résultat de l'exercice	1 864	3,37	7 803	31,40	(5 938)	-76,10

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12		01/01/2021 12		Variations	
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	3 212	100,00	6 366	100,00	(3 154)	-49,55
Créances clients et comptes rattachés	652	20,30	655	10,29	(3)	-0,46
041D Collectif clients débiteurs	652	20,30	655	10,29	(3)	-0,46
Autres créances			194	3,05	(194)	-100,00
040D Collectif fournisseurs débiteurs			194	3,05	(194)	-100,00
Disponibilités	2 560	79,70	5 516	86,66	(2 957)	-53,60
5120000 SOCIETE GENERALE	2 560	79,70	5 516	86,66	(2 957)	-53,60
TOTAL DU BILAN ACTIF	3 212	100,00	6 366	100,00	(3 154)	-49,55

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12		01/01/2021 12		Variations	
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	(15 306)	-476,5	(17 171)	-269,7	1 864	10,86
Capital Social ou individuel	1 000	31,14	1 000	15,71		
10100000 CAPITAL	1 000	31,14	1 000	15,71		
Réserve légale	100	3,11	100	1,57		
10610000 RESERVE LEGALE	100	3,11	100	1,57		
Autres réserves	1 090	33,94	1 090	17,12		
10680000 AUTRES RESERVES	1 090	33,94	1 090	17,12		
Report à nouveau	(19 361)	-602,8	(27 163)	-426,7	7 803	28,72
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(19 361)	-602,8	(27 163)	-426,7	7 803	28,72
Résultat de l'exercice	1 864	58,05	7 803	122,57	(5 938)	-76,10
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	18 518	576,58	23 536	369,73	(5 019)	-21,32
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 000	311,37	12 000	188,51	(2 000)	-16,67
16410000 PRET GARANTI PAR L ETAT COVID 19	10 000	311,37	12 000	188,51	(2 000)	-16,67
Emprunts et dettes financières divers	2	0,05	143	2,25	(142)	-98,79
45510000 DIAZ OLIVIER	2	0,05	143	2,25	(142)	-98,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 780	43,67	(2 780)	-100,00
040C Collectif fournisseurs créditeurs			2 780	43,67	(2 780)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	8 516	265,16	8 613	135,30	(97)	-1,13
44557100 TVA A REGULARISER	8 210	255,63	8 210	128,97		
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	306	9,53	403	6,33	(97)	-24,07
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 212	100,00	6 366	100,00	(3 154)	-49,55

Etats financiers au 31/12/2022

GESTION

Détail des Soldes Intermédiaires 5 périodes

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	01/01/2020	12	01/01/2019	12	01/01/2018	12
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois
Résultat d'exploitation	737	1,33	7 963	32,05	(13 077)	-108,9	(5 389)	-9,76	6 318	11,43
Charges financières	111	0,20	160	0,65	76	0,63	95	0,17		
INTERETS S/ PRET	67	0,12	112	0,45						
INTERETS BANCAIRES AGIOS	44	0,08	49	0,20	76	0,63	95	0,17		
Résultat courant avant impôts	625	1,13	7 803	31,40	(13 153)	-109,6	(5 484)	-9,93	6 318	11,43
Produits exceptionnels	2 457	4,44					572	1,04	9	0,02
PDT'S EXCEPT. / OP. GESTION	2 457	4,44					572	1,04	9	0,02
Charges exceptionnelles	1 218	2,20			19	0,16	65	0,12	15	0,03
PENALITES NON DEDUCTIBLES	202	0,36			19	0,16	65	0,12	15	0,03
CHARG. EXCEPT. / OP. GESTION	1 016	1,84								
Résultat exceptionnel	1 239	2,24			(19)	-0,16	507	0,92	(6)	-0,01
Résultat de l'exercice	1 864	3,37	7 803	31,40	(13 172)	-109,7	(4 977)	-9,02	6 312	11,42

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	740	7 963	(13 077)
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)			
- Autres charges (d'exploitation)	3		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	111	160	76
+ Produits exceptionnels	2 457		
- Charges exceptionnelles	1 218		19
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	1 864	7 803	(13 172)

Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros
Etat en valeurs nettes

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Charges à répartir				
Total emplois stables				
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	(17 171)	(24 973)	7 803	-31,24
Résultat	1 864	7 803	(5 938)	-76,10
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés	2	143	(142)	-98,79
Emprunts et dettes assimilés	10 000	12 000	(2 000)	-16,67
Total ressources stables	(5 304)	(5 027)	(277)	5,51
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(5 304)	(5 027)	(277)	5,51
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises				
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	652	655	(3)	-0,46
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation		194	(194)	-100,00
Comptes de régularisation				
Total de l'actif circulant	652	849	(197)	-23,24
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues		2 780	(2 780)	-100,00
Fournisseurs et comptes rattachés		8 613	(97)	-1,13
Dettes fiscales et sociales	8 516			
Autres dettes				
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	8 516	11 393	(2 877)	-25,25
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(7 864)	(10 544)	2 680	-25,41
Disponibilités	2 560	5 516	(2 957)	-53,60
Valeurs mobilières de placement				
Total trésorerie active	2 560	5 516	(2 957)	-53,60
Concours bancaires				
Effets escomptés				
Total trésorerie passive				
TRESORERIE NETTE	2 560	5 516	(2 957)	-53,60
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(5 304)	(5 027)	(277)	5,51

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 212 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **57 844 euros** et un total **charges** de **55 980 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 864 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	652	652	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	652	652	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 000	3 000	7 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 210	8 210		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	306	306		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2	2			
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	18 518	11 518	7 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 000				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2				

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	306	403	(97)	-24,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	306	403	(97)	-24,07



Etats financiers au 31/12/2022

**ETATS
FISCAUX**

Désignation de l'entreprise		SARL O2 CONSULT		3 rue d'Orion		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		11100 NARBONNE							
SIRET		5 2 2 8 6 6 4 2 5 0 0 0 1 3							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12			
				Exercice N clos le		31122022			
				Exercice N-1 clos le		31122021			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
						Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012					
	{ Fonds commercial*								
	{ Autres*	014		016					
	Immobilisations corporelles*	028		030					
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
Total I (5)		044		048					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	068		070		652		
			072		074		194		
	Autres * (3)		080		082				
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084		086		2 560		5 516	
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II		096		098		3 212		6 366
Total général (I + II)		110		112		3 212		6 366	
				Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET	
								2	
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126		100		100	
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))	132		132		1 090		1 090	
	Report à nouveau	134		134		(19 361)		(27 163)	
	Résultat de l'exercice	136		136		1 864		7 803	
	Subventions d'investissement	137		137					
	Provisions réglementées	140		140					
	Total I		142		142		(15 306)		(17 171)
Provisions pour risques et charges		154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		10 000		12 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166				2 780	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169) 2)	172		172		8 518		8 756	
	Produits constatés d'avance	174		174					
Total III		176		176		18 518		23 536	
Total général (I + II + III)		180		180		3 212		6 366	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195		7 000	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL O2 CONSULT		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		217	218	55 388	24 849	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production stockée *		224			
	Production immobilisée *		226		10 500	
	Subventions d'exploitation reçues		230			
Autres produits			232	55 388	35 349	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		236			
	Variation de stock (marchandises) *		238			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		240			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		242	13 842	8 002	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		244	306	384	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 306	250	40 500	19 000	
	Rémunérations du personnel *		252			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		254			
	Dotations aux amortissements *		256			
	Dotations aux provisions		262	3		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	264	54 651	27 386	
	Total des charges d'exploitation (II)			270	737	7 963
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			280		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		290	2 457		
	Produits exceptionnels (IV)		294	111	160	
	Charges financières (V)		300	1 218		
	Charges exceptionnelles (VI)	347	306			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348	310	1 864	7 803	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			312	1 864	314
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			316		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		318			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		322			
	Provisions non déductibles*		324			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		330	202		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	251			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	998			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	999			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127			
	dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648	649	990	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	2 066	354
	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			356		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		360	2 066		
	Déficits antérieurs reportables : * 19.219 dont imputés sur le résultat :		370			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			372			
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490		492		494		496		496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570		572		574		576		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SARL O2 CONSULT** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		19 219
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983		2 066
Déficits reportables		984		17 153
Déficits de l'exercice		860		
Total des déficits restant à reporter		870		17 153

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL O2 CONSULT	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022 Durée en nombre de mois 12	

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	55 388
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	55 388

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	38
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	13 804
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	13 845

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	41 543
--	------------	---------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **31|1|2022**

N° SIRET **52286642500013**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL O2 CONSULT**

ADRESSE (voie) **3 rue d'Orion**

CODE POSTAL **11100**

VILLE **NARBONNE**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **DIAZ** Prénom(s) **OLIVIER**
 Nom marital % de détention **51,00** Nb de parts ou actions **51**
 Naissance : Date **18021966** N° département **34** Commune **MONTPELLIER** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **3** Voie **RUE D'ORION**
 Code postal **11100** Commune **NARBONNE** Pays **FRANCE**

Titre (2) **M** Nom patronymique **REVEL** Prénom(s) **OLIVIER**
 Nom marital % de détention **49,00** Nb de parts ou actions **49**
 Naissance : Date **14111979** N° département **11** Commune **CARCASSONNE** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **10** Voie **AVENUE DU MARECHAL JUIN**
 Code postal **92100** Commune **BOULOGNE BILLAN COURT** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 0

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|2|**

N° SIRET **5|2|2|8|6|6|4|2|5|0|0|0|1|3**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL O2 CONSULT**

ADRESSE (voie) **3 rue d'Orion**

CODE POSTAL **11100**

VILLE

NARBONNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Direction Générale des Services Fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tirure à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2022 et clos le 31/12/2022 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble de groupe SI PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-C-1 B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déclarée l'activité principale : SIE DE NARBONNE 4 AV MARECHAL JUIN
Adresse de déclaration (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement : 11109 NARBONNE CEDEX

A IDENTIFICATION SARL O2 CONSULT 3 rue d'Orion
11100 NARBONNE

Identifiant du destinataire : 651 335468 N° Siret : 52286642500013
B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises filiales vous et/ou vos groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales désignées, adresse de lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

Table with 4 columns: Base imposable, Bénéfice imposable au taux de 15%, Plus-values à long terme imposables au taux de 10%, Plus-values courtes et 338 quinquies. Includes rows for 'Autres plus-values imposables au taux de 15%' and 'Autres plus-values courtes et 338 quinquies'.

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration 'SIS')

Le contribuable a-t-il opté pour le régime d'imposition des sociétés par pays ?
Le contribuable a-t-il opté pour le régime d'imposition des sociétés par pays ?

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée.

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE (cf notice de la déclaration 'SIS')

1- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe.
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD

CGAOMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone : Cabinet L.C. CONSEIL ZAC de Mercort
Professionnel de l'expertise comptable :
Conseil :
CGAOMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément :
82 Rue du Marquis de Laplace 34500 BEZIERS 04.67.31.31.00

A NARBONNE, le 13/05/2023 Signature et qualité du déclarant M DIAZ GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 02 CONSULT**

et Date de clôture de l'exercice **31/12/2022**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

Montants des rémunérations des employés comptés dans les 120 jours précédant leur départ et non bénéficiaires, figurant sur les bulletins de paie, y compris pour les formes flexibles. Le montant des salaires, le cas échéant, des salariés embauchés de la date de leur embauche au 31 décembre précédent au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des droits réservés par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL.T) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M.V.L.T. relatifs à l'ouverture de l'exercice			
M.V.L.T. imputées sur les P.V.L.T. de l'exercice			
M.V.L.T. établies au cours de l'exercice			
M.V.L.T. relatifs à l'expiration			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL O2 CONSULT	52286642500013	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
3 rue d'Orion		
11100 NARBONNE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	2 066
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	2 066
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

O2 Consult
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 RUE D'ORION
11100 NARBONNE
522866425 RCS NARBONNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

L'an 2023,

Le 15 juin,

A 20 heures,

Les associés de la société O2Consult, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 3 RUE D'ORION 11100 NARBONNE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur DIAZ OLIVIER, propriétaire de 50 parts sociales
Madame REVEL OLIVIER, propriétaire de 50 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Olivier DIAZ, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 1 864 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	1 864.00 euros
Au compte "Report à nouveau débiteur"	19 361.00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

O2 Consult
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 RUE D'ORION
11100 NARBONNE
522866425 RCS NARBONNE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 1 864.00 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	1 864.00 euros
Au compte "Report à nouveau débiteur"	19 361.00 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

O2 Consult
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 RUE D'ORION
11100 NARBONNE
522866425 RCS NARBONNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 1 864.00 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	1 864.00 euros
Au compte "Report à nouveau débiteur"	19 361.00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

O2 CONSULT
SAFL au capital de 1 000 €
3, rue d'Orion 11100 NARBONNE
Tél. 04 68 42 29 31
SIRET 522 866 425 00013